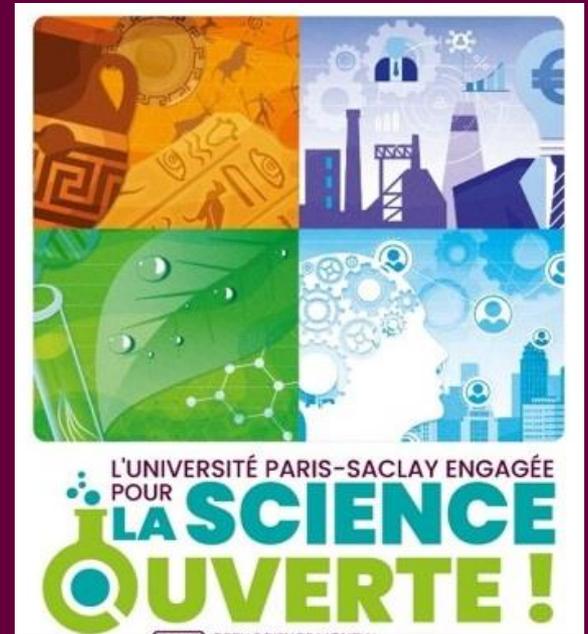


université
PARIS-SACLAY



Publier en libre accès

Nathalie Lac – Open Science Month – octobre 2022

Pourquoi le « libre accès » ?

La science ouverte est la diffusion numérique, **sans entrave**, des publications et des données de la recherche.

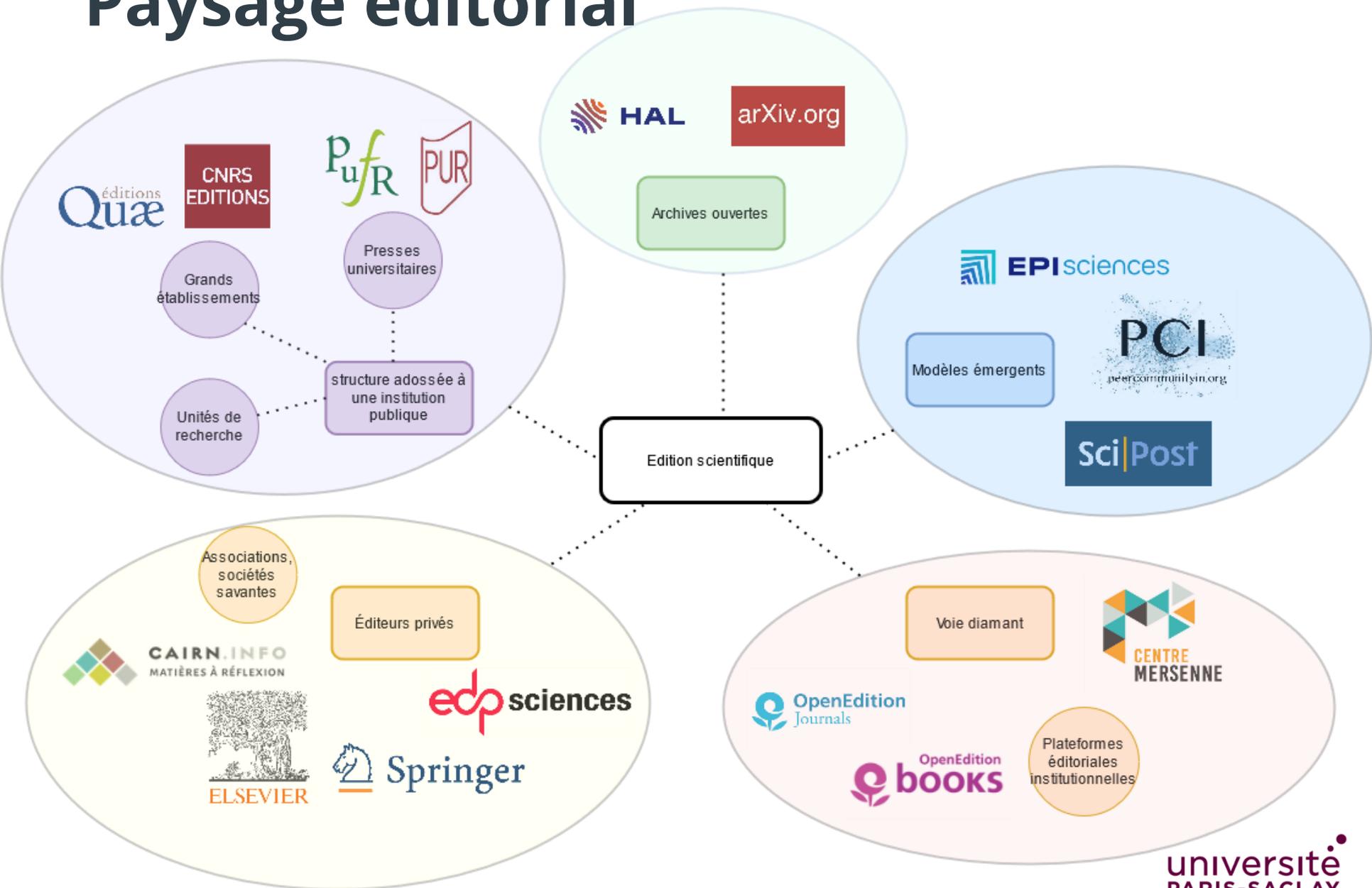
- L'accès ouvert **accroît largement la visibilité des publications.**
- Financements publics
- En 2020, 62 % des publications françaises parues sont ouvertes : 10 % par un dépôt en archive ouverte, 16 % par l'éditeur et 28 % par ces deux voix. (Cf Baromètre de la SO)





**Qu'est-ce
que
l'édition
ouverte ?**

Paysage éditorial



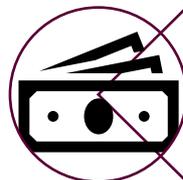
« Libre accès » et science ouverte

L'auteur reste libre de choisir où publier son travail.

3 voies possibles
pour publier en
« libre accès »



Voie verte : diffusion dans des archives ouvertes : accès ouvert, publique et pérenne



Voie dorée : diffusion payante pour l'auteur dans une revue en accès libre (modèle « auteur-payeur »)



Voie diamant : publication en accès ouvert, sans frais, ni pour les auteurs, ni pour les lecteurs

Voie verte (Green open access)

Auto-archivage

- Diffusion en texte intégral dans des archives ouvertes : accès ouvert, publique et pérenne (+ valeur patrimoniale pour l'établissement)
ex = HAL, ArXiv
- Répertoire des preprints (*Directory of Open Access Preprint Repositories*) <https://doapr.coar-repositories.org/>



Pourquoi déposer dans HAL ?

7 bonnes raisons de déposer dans Hal

J'augmente l'impact scientifique de mes travaux

Un article en libre accès est 5 fois plus cité !

Je bénéficie de **services** à haute valeur ajoutée

ExtrHAL
Statistiques
Pages web dynamiques perso et labo
CV HAL
Alertes.

J' ai la garantie de la **pérennité** des fichiers et des accès

Stabilité des fichiers et des formats (archivage CINES)
Pérennité des pages web perso et labo
Url uniques.

01

Je gagne en **Visibilité** pour mes travaux scientifiques

Indexés par les moteurs de recherche
Répertoriés dans les bases de données
Visibilité dans les archives spécialisées.

02

Une **saisie unique** pour mes rapports

HAL permet un gain de temps, en vous évitant la double voire multiple saisie.
Une saisie unique dans HAL permet d'alimenter :

03

Rapports d'activités
HCERES - CRAC
Listes bibliographiques.

04

J' apporte **une protection juridique** à mes travaux

Droit d'auteur
Antériorité scientifique du dépôt
Embargo avec diffusion différée.

05

06

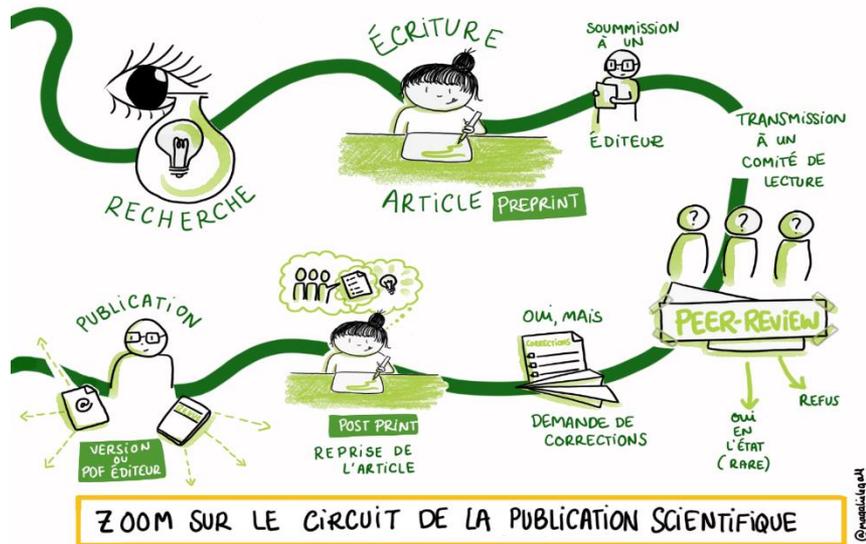
Garantir un **accès libre et gratuit** à la recherche

Recherche financée sur fonds publics
Bien commun qui doit être disponible pour tous.

07



Quelle version de l'article déposer dans HAL ?

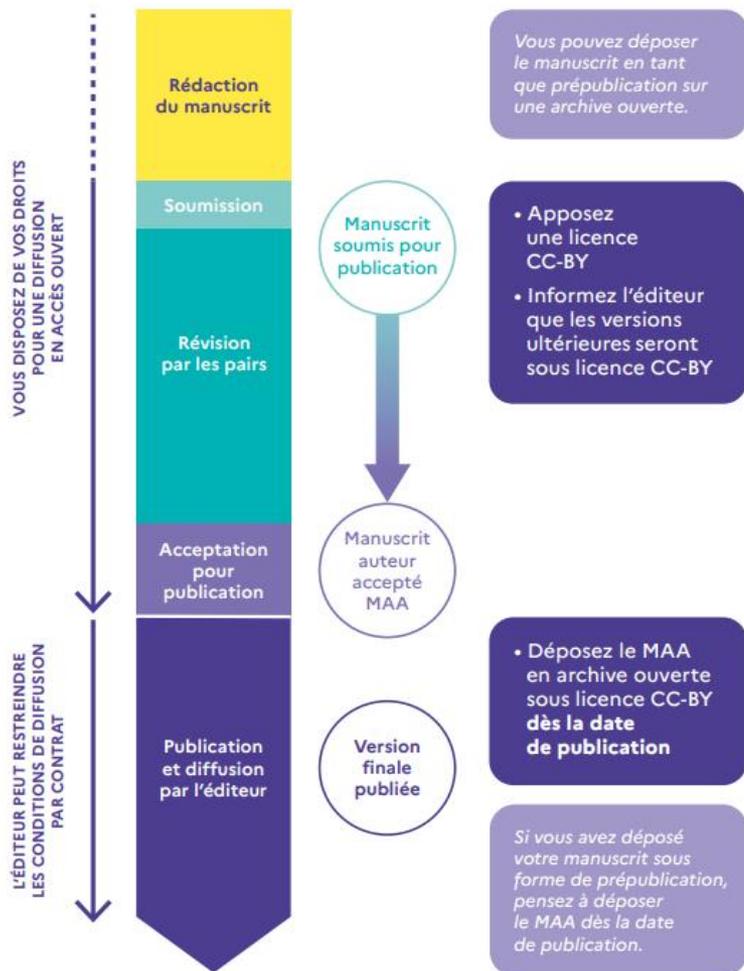


- **Manuscrit soumis pour publication : prepublication (ou preprint)** : 1^e version de l'article envoyée par l'auteur à une publication
- **Manuscrit auteur accepté (ou postprint)** : version produite par l'auteur qui a été relue et validée par les pairs et acceptée pour publication dans la revue
- **Version finale publiée** (ou version éditeur) : celle la version postprint mise en page sur le site de la revue ou la plateforme de publication => **Version qui peut être réservée à l'éditeur, en fonction des termes du contrat d'édition**

Embargo : 6 mois pour les STM, 12 mois pour les SHS
(Loi pour une République numérique)

Stratégie de non-cession des droits

La stratégie de non-cession des droits :
principales étapes de mise en œuvre



Tous les articles de recherche issus des **projets financés par l'ANR ou la CE** doivent être disponibles en accès ouvert et sous licence libre (CC by) **dès leur date de publication.**

Il s'agit de la **version postprint** avant mise en page par l'éditeur



Les auteurs sont invités à **prévenir dès la soumission** de l'article à la publication de l'usage de la licence

« Mettre en œuvre la stratégie de non-cession des droits sur les publications scientifiques. Guide pour les chercheuses et les chercheurs », Ouvrir la science, juillet 2022.

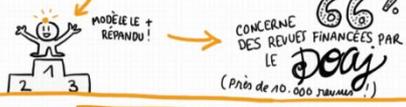
Stratégie de non-cession / Projets ANR

- Le chercheur reste **libre de publier dans la revue de son choix**.
 - Possibilité de déposer sur des archives ouvertes (ex : HAL... mais aussi Sci-Post, Peer Community In,...) (cf DORA)
- Le coordinateur du projet ANR doit s'assurer que l'article soit **déposé sur HAL** (version acceptée pour publication ou/et version éditeur) en **licence CC-by au plus tard au moment de la publication de l'article !**
- Dans HAL, il faut **associer le code décision du projet ANR** (ex : ANR-22-CE64-001) **à sa publication**. Le dépôt dans HAL permet l'association publication-projet.
- Tout dépôt dans une autre archive ouverte est possible mais **pas suffisant !**

Il n'y a plus d'embargo !

LA SUBVENTION

FINANCEMENT PRIS EN CHARGE PAR UNE INSTITUTION, UNE SOCIÉTÉ SAVANTE, UN ORGANISME DE RECHERCHE, UNE ASSOCIATION OU UNE FONDATION.



LE FREEMIUM

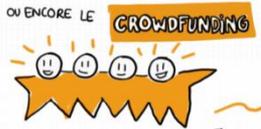
CE SONT LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES QUI SONT COMMERCIALISÉS



EXEMPLE : *Open Edition*

LA SOUSCRIPTION

LA DIFFUSION EN OASE FAIT QUAND LE SEUIL FINANCIER EST ATTEINT
ex. *Knowledge Unlatched*
CC0 Library of Humanities



LE MODÈLE AUTEUR - PAYEUR

A.P.C



PAVÉS PAR L'AUTEUR OU SON INSTITUTION OU ACCORD NATIONAL (Allemagne, R.U., ...)

ARTICLE PROCESSING CHARGES



exemple : *Plos*

MAIS ATTENTION

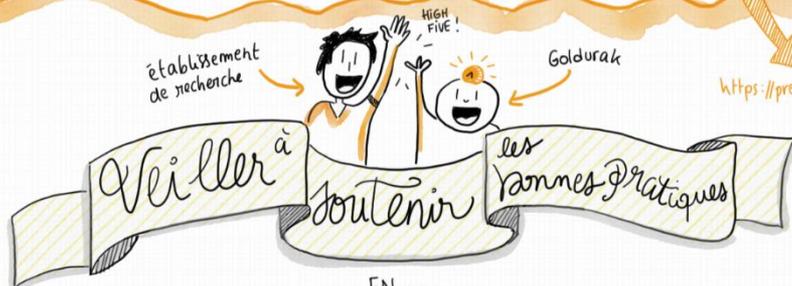


REVUES DITES "HYBRIDES" DONT L'ACCÈS EST SOUMIS À UN ABBONNEMENT

WTF ?! ?
L'INSTITUTION PAVE PLUSIEURS FOIS POUR L'ACCÈS AU DOCUMENT

LA VOIE DORÉE

FINANCEMENT EN AMONT → LA PUBLICATION EST EN OPEN ACCESS



<https://predatoryjournals.com/journals/>
POUR DISTINGUER LES ÉDITEURS HONNÊTES DES PRÉDATEURS

DÉFINISSANT UNE POLITIQUE D'ÉTABLISSEMENT CONCERNANT LES APC

REFUSER LES MODÈLES HYBRIDES



IDENTIFIER LES € DÉPENSES POUR LES APC !

SOUTENANT DES MODÈLES OUVERTS et DURABLES

ŒUVRANT À LA TRANSFORMATION DU MODÈLE DES PRESSES UNIVERSITAIRES

exemple *Collège de France*
Université de Göttingen

@magaliegall

Voie dorée (Gold Open Access)

Modèle « auteur-payeur »

APC : *article processing charges*

- Je publie dans une revue « classique » mais des frais sont demandés pour que l'article soit accessible en libre accès :

APC : *article processing charges*

- Ces coûts représentent des frais de publication pour faire paraître son article en accès libre (coûts éditoriaux, PAO, mise en ligne etc).
- Equivalent pour les monographies :
BPC : *Book Processing Charges*



Problématiques des APC

- Les **coûts** varient beaucoup d'un éditeur à l'autre et augmentent d'année en année.
 - Coût moyen des frais de publication d'un article entre 800 et 1200 €
- Les **accords transformants** (*Transformative Agreements*) permettent aux institutions (bibliothèques, consortiums...) de payer un **accès à des revues payantes** tout en obtenant des **compensations sur les dépenses liées à la publication en Open Access** de leurs chercheurs (APC).
- Les **revues hybrides** = double paiement : les auteurs payent pour être publiés et les lecteurs payent pour accéder aux articles



Qui paye les APC ?

Renseignez-vous avant de proposer un article à une revue !

- **Pas le chercheur ou doctorant qui paye les APC.**
- APC payés par les laboratoires sur des fonds propres ou sur des fonds liés à des appels à projets (ANR, etc)
- Des **accords sont négociés** avec des éditeurs et les bibliothèques pour réduire certains APC.



Revue prédatrices



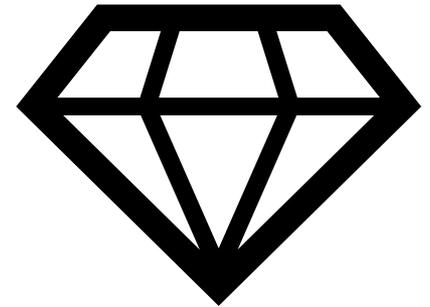
- Les **revues prédatrices** : démarchage agressif auprès des chercheurs pour publier leurs travaux à moindre coût
=> Qualité scientifique et éditoriale diminue pour augmenter la rentabilité de la revue



- **Compass to publish** (université de Liège) :
<https://app.lib.uliege.be/compass-to-publish/>
- **Think. Check. Submit**
<https://thinkchecksubmit.org>

Voie diamant (ou platine)

- **Publier en accès ouvert et sans frais** dans des revues ou plateformes de publication, financées en amont par un bailleur, une université, ... = **Gratuit pour les lecteurs et pour les auteurs**
 - **Ex :** *Open Research Europe* pour la Communauté européenne, *OpenEdition* pour les SHS, *Centre Mersenne* pour les mathématiques, etc
- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs via l'utilisation de licences libres Creative Commons.



Modèles émergents

- Epi-revues (CCSD):
<https://www.ccsd.cnrs.fr/epi-revues/>
 - « Qu'est-ce qu'une épi-revue ? Le préfixe « épi » signifie « sur », « au-dessus ». Il s'agit donc de revues électroniques en libre accès, alimentées par les articles déposés dans les archives ouvertes telles que HAL ou ArXiv, et non publiés par ailleurs. »
- Articles déposés sur des serveurs de pré-prints puis une évaluation est réalisée par les pairs = caution scientifique !
 - SciPost,
 - Peer Community In (PCI) ...





Comment bien choisir sa revue ?

Choisir sa revue

- **Définir le type de journal dans lequel vous voulez publier :**
 - Journaux à fort impact (Impact Factor)
 - Journaux généralistes / journaux spécialisés
 - Mégajournaux en open access (PloS...)
 - Revues en open access
 - Epirevues...
- Etudier les bibliographies, des bases de données...
- Dans la bibliographie de votre sujet de recherche sur lequel vous allez publier, des articles vous ont particulièrement intéressé : dans quelles revues sont-ils publiés ?
- Rebondir sur les nouveaux articles qui sont cités
- Etudier les revues « leader » sur la thématique

Sélectionner 2 ou 3 revues avant de rédiger l'article

Ligne éditoriale / Aims & Scope

Le sujet et les résultats de votre futur article doivent correspondre à :

- **la thématique de la revue** (discipline très spécialisée, pluridisciplinarité dans un domaine...);
- **ses objectifs** (visant des recherches très spécialisés, ou à haut niveau de complexité, ou à portée très large basée sur l'obtention de grands pools de données, ou des recherches plus appliquées ou aux contours plus locaux...);
- **son public** (*audience*), qui dépend des thématiques et objectifs (spécialistes du sujet, scientifiques du domaine, scientifiques en général, chercheurs recherche-développement, industrie, scientifiques et techniciens de recherche...).

Reconnaitre une revue vertueuse en SO

- Charte éditoriale :
 - Ligne éditoriale (*Aims & Scope*)
 - Compositions des comités éditoriaux, scientifiques...
 - Recommandations éditoriales pour les auteurs (*guideline*) (mots clés, résumé, présentation des auteurs),
 - Politique d'évaluation par les pairs,
 - Délais de publication (Attention moins de 3 ou 4 mois : extrêmement rapide = doute !)
- Directory of Open Access Journal
<https://doaj.org/>



DOAJ : Directory of Open Access Journal

BDD bibliographique qui recense les périodiques scientifiques en ligne qui correspondent à des critères de qualité et de libre accès :

- articles en texte intégral ;
- articles en libre accès (accès gratuit) ;
- articles dont la qualité est contrôlée ("scholarly journals").
- + 17 000 revues répertoriées

Label de qualité mais processus long !

The screenshot shows the DOAJ website header with the logo 'DOAJ OPEN GLOBAL TRUSTED' and navigation links for 'SEARCH', 'DOCUMENTATION', and 'ABOUT'. Below the header, the text 'DIRECTORY OF OPEN ACCESS JOURNALS' is displayed, followed by the heading 'Find open access journals & articles.' and radio buttons for 'Journals' (selected) and 'Articles'. A search bar contains the text 'In all fields' and a yellow 'SEARCH' button. At the bottom, five statistics are presented in a grid:

80 LANGUAGES	130 COUNTRIES REPRESENTED	12,678 JOURNALS WITHOUT APCs	18,339 JOURNALS	8,031,896 ARTICLE RECORDS
-----------------	---------------------------------	------------------------------------	--------------------	------------------------------

Journal Checker Tool (Coalition S)

JOURNAL CHECKER TOOL

Which publishing options are supported by your funder's OA policy?

JOURNAL MY FUNDER MY INSTITUTION

By ISSN or title + By funder name + By ROR or name =

No affiliation

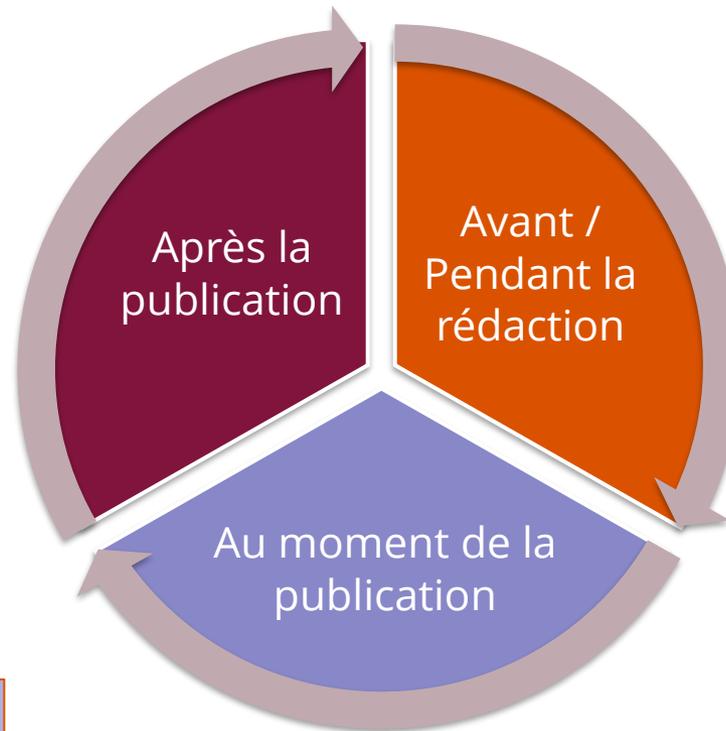
<https://journalcheckertool.org/>



Rédiger et publier un article en Science ouverte

Accompagnement méthodologique

- Dépôt de l'article sur une archive ouverte : quelle version ?
- Communication : réseaux sociaux



- Choix de la revue :
 - revues prédatrices
 - revues hybrides,
 - APC...
 - Epirevues, PCI...
- Ateliers d'écriture
- Anglais : Academic Writing Center
- Droits de reproduction
- Utilisation des images
- Ethique / intégrité scientifique

- Signature / identifiants
- Contrat d'édition
- Licence Creative Commons
- Ouverture des données



**Avant
publier ...**

Erreurs à éviter

Jusqu'à la moitié des manuscrits reçus sont éliminés avant l'évaluation !

Raisons les plus courantes :

- hors champ de la revue (*out of scope*),
- instructions aux auteurs non suivies (nombre de caractères, niveau de langue, normage de la bibliographie...),
- langue non maîtrisée (anglais, excuse parfois fourre-tout),
- résultat non clair ou ne faisant pas avancer le domaine

Aide à la rédaction

- Ateliers d'écriture destinés aux doctorants
- Academic Writing Center :
<https://www.universite-paris-saclay.fr/en/academic-writing-center>
- Relecture par les pairs



Identifiants et signature

- Identité d'auteur :
 - identifiants ORCID et IDHAL

ORCID

- Affiliation :
 - outil de signature de Paris-Saclay :
<https://www.universite-paris-saclay.fr/recherche/services-aux-chercheurs/comment-signer-une-publication-de-recherche>



[site web université > Recherche > service aux chercheurs > Comment signer une publication de recherche ?]

Signer un article



- Qui signe ?
 - Pour être présenté en tant qu'**auteur**, il faut remplir trois conditions :
 - Avoir pris part à la **conception du projet** (au niveau de la méthodologie, des résultats et de l'interprétation des résultats).
 - Avoir pris part à la **rédaction de l'article**, même pour une seule partie ou une première version (ou une relecture critique).
 - **Valider le résultat final** et accepter d'être responsable du contenu de l'article.
 - Selon les disciplines, **nombre d'auteurs** varient fortement :
 - 1 article = de 1 à 3 ou 4 en SHS
 - plusieurs milliers en physique !
 - **Ordre des auteurs** peut être important également : par ordre alphabétique ou non, en sciences de la vie, l'ordre est très codifié...
 - **Tous les co-auteurs doivent être d'accord !**

Utilisation des images

- **Droit de reproduction :**
 - Demander l'accord de l'auteur et de l'éditeur pour chaque image réutilisée
 - Toujours citer ses sources
- **Images libres de droit : pas si libres que ça !**
=> Vérifier sous quelles conditions les images peuvent être réutilisées (cf licences CC)
- **Utilisation de ses propres images :** toujours indiquer un crédit pour pouvoir ensuite être recité à son tour !
- **Droit à l'image :** toujours faire signer un document autorisant (ou non) l'utilisation des photos : multisupport si possible (site web, réseaux sociaux, publications imprimées ou électroniques...)

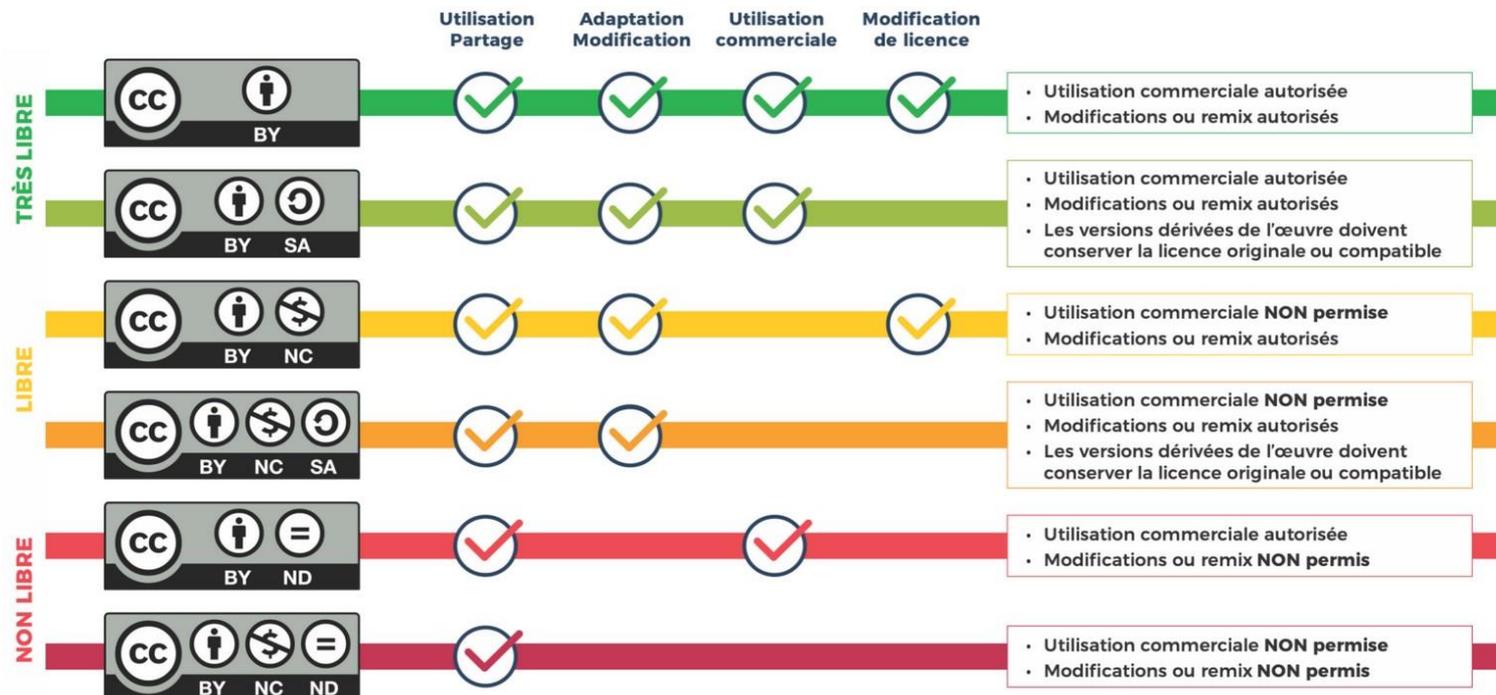


Contrat / Droit d'auteur

- **Contrat d'édition obligatoire avec un éditeur**
(public ou privé)
 - Contrat à signer ou conditions à accepter sur les plateformes éditoriales
- **Droit d'auteur :**
 - L'auteur conserve toujours ses **droits moraux** sur son œuvre
 - Il peut céder ses **droits patrimoniaux** : droits de reproduction, de diffusion, de prêt, de représentation (communication au public) ou d'affichage public, et de modification.
 - En science ouverte : utilisation des licences Creative Commons et principalement **la licence CC - by**

Licences Creative Commons

Les licences Creative Commons



Partage des données

- Il est recommandé de **ne pas confier les données à partager aux éditeurs de revue** qui proposent de les publier sous forme de « supplementary data » ou de « supplementary materials »
 - ⇒ Difficulté pour leur réutilisation
 - ⇒ Problème de transfert exclusif de droits (contraire loi française et science ouverte)

Recommandations

En Bref

Partager des données liées à une publication

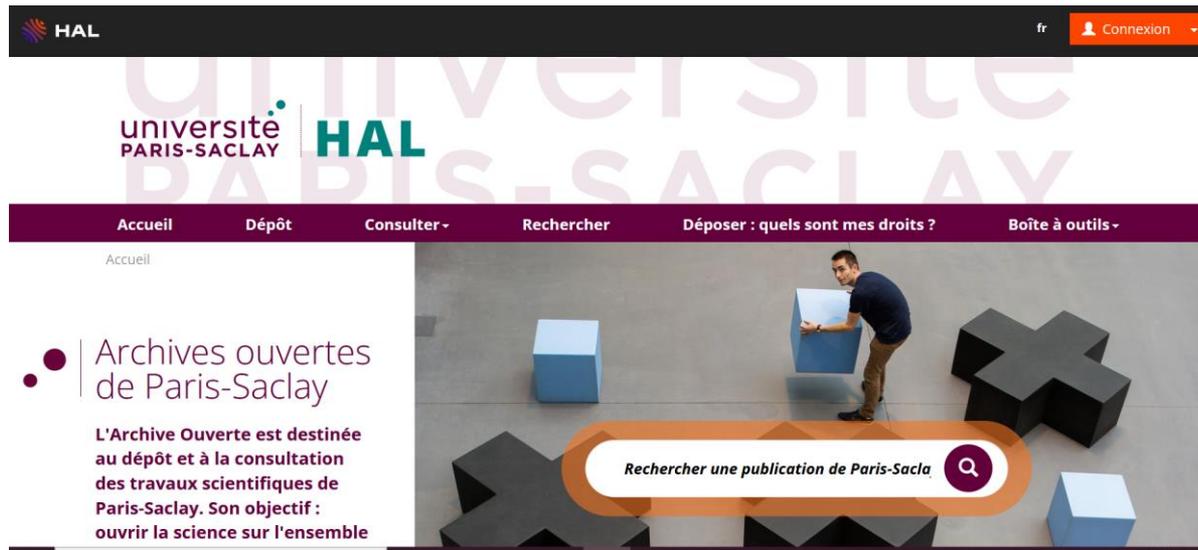
À PRIVILÉGIER 	Déposer ses données avant de publier son article, et ainsi lier ses données à l'article en mentionnant l'identifiant pérenne des données .	Déposer ses données dans un entrepôt de données dédié indépendant (disciplinaire ou institutionnel).
À ÉVITER 	Déposer ses données dans un entrepôt après avoir publié son article.	Confier les données à l'éditeur de la revue pour une diffusion sous forme de « <i>supplementary materials</i> ».

« Partager les données liées aux publications scientifiques. Guide pour les chercheurs », Ouvrir la science, mars 2022.



**Une fois
l'article
accepté...**

Dépôt de l'article en *preprint* et / ou *postprint*



- Preuve en cas de plagiat
- Indexation par les bases de données
- Attention à la politique de la revue sur ce point !



Après la publication

...

Publier c'est bien, diffuser c'est mieux !

- **Toujours communiquer via un DOI** car le lien est pérenne
- Réseaux sociaux : Twitter et LinkedIn
 - **Attention aux réseaux sociaux tels que Academia, ResearchGate, etc = éditeurs privés !**
- Autres médias : blogs scientifiques, podcats, *The Conversation*, etc
- Colloques, congrès, etc
- Ajouter des liens vers vos articles dans votre signature de mails.



**Pour en
savoir
plus...**

- Ouvrir la Science > Ressources

<https://www.ouvrirlascience.fr/category/ressources/>



Le fait de publier pose des questions de droit,
relevant du code de la propriété intellectuelle

Comité pour la Science Ouverte
Version : octobre 2020

/Ouvrir la Science/
<https://www.ouvrirlascience.fr/>

Merci de votre attention

Pour toute question :

science.ouverte@universite-paris-saclay.fr



@BU_UPSACLAY